



CESER Bourgogne Franche-Comté
Séance plénière du 7 avril 2021
Rapport 1-2 - Avis sur le compte administratif 2020

Déclaration de Julien BERNARD au nom de la CGT

12,2 millions d'euros, c'est ce que dépense le Conseil Régional pour la construction de deux écoles d'ingénieurs privées, ESEO et ESTP, soit près d'un quart du montant alloué au contrat métropolitain avec Dijon Métropole. À l'heure où les universités ont des besoins criants, notamment en termes de locaux neufs et rénovés pour pouvoir accueillir les étudiants dans des conditions décentes, la CGT s'étonne que de telles sommes soient dépensées pour faire venir sur son territoire des écoles, dont une va former des étudiants en concurrence directe avec des formations de l'université de Bourgogne et de l'université de Franche-Comté.

Ce choix budgétaire surprenant est responsable à lui seul d'une hausse de 75 % du budget enseignement supérieur présenté dans ce compte administratif. Alors, redisons-le clairement, l'argent public doit aller au service public.

Malgré cette réserve, la délégation CGT votera l'avis du CESER.